



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 JANVIER 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse JUMEZ

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. René HOCQ, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Mme Evelyne NACHEL, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Cécile YOSBERGUE.

Absent(s) : M. Michel DAGBERT.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2023 DU
DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(N°2025-2)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3311-2 et D.3311-8 ;

Vu la loi n°2010-788 du 12/07/2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 255 ;

Vu le décret n°2011-687 du 17/06/2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission « Solidarité Territoriale et Partenariats » rendu lors de sa réunion du 25/11/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable, au titre de l'année 2023, conformément aux articles L.3311-2 et D.3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et au document joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 77 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 janvier 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

2023



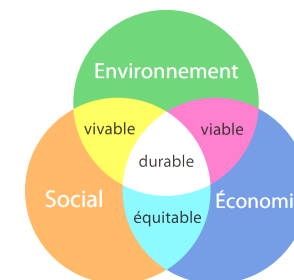
Pas-de-Calais
Mon Département

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
INTRODUCTION	3
1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI	
Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe) - Tourisme	4
Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique	5
2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES	
Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées - Personnes handicapées - Précarité énergétique et logement social	6
3^{ÈME} COMMISSION : ÉDUCATION, CULTURE, SPORT ET CITOYENNETÉ	
Collèges - Citoyenneté - Jeunesse et Éducation populaire	7
Culture - Sport - Archives départementales - Archéologie.....	8
4^{ÈME} COMMISSION : ÉQUIPEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	
Voiries - Mobilités	9
Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA - Érosion des sols	10
5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS	
Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale	11
Partenariats supra départementaux - Projets européens - Coopération internationale	12
Site Les Deux-Caps - Changement climatique et qualité de l'air - Biodiversité	13
6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL	
Bâtiments départementaux - Parc de véhicules	15
Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services	16
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

Comme chaque année depuis 2011, la réglementation en vigueur (article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011) impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants de produire, préalablement au débat d'orientation budgétaire (DOB), un rapport présentant leur contribution au développement durable sur leurs politiques publiques et sur leurs activités internes. Ce rapport développement durable (RDD) se veut être un outil au service du pilotage stratégique et constitue un élément éclairant les choix budgétaires à venir.

Il convient de rappeler que le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement, et d'établir un lien positif et durable entre ces 3 sphères.



Le présent rapport met en avant les actions significatives en terme de développement durable conduites par le Département du Pas-de-Calais autour des CINQ FINALITÉS identifiées par le cadre national de référence des projets territoriaux :



* **Finalité 1 - BIEN VIVRE ENSEMBLE (F1) :** Épanouissement des êtres humains et qualité de vie

* **Finalité 2 - ÊTRE SOLIDAIRE ET PROCHE DE TOUS (F2) :** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

* **Finalité 3 - ENTREPRENDRE RESPONSABLE (F3) :** Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

* **Finalité 4 - PRÉSERVER LE CLIMAT ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR (F4) :**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

* **Finalité 5 - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES RESSOURCES (F5) :**
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Au-delà de l'aspect réglementaire, ce RDD permet à la collectivité de formaliser et de valoriser le travail fourni chaque année par les agents en matière de développement durable. Il a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles des services départementaux, via leurs référents, dans une démarche transversale d'appropriation et de partage des enjeux.

Ce rapport n'est pas un bilan d'activités traduisant l'exhaustivité des actions départementales mais une sélection d'actions illustrant les choix politiques de l'assemblée départementale en terme de développement durable.

Cette 13^{ème} édition du rapport annuel de développement durable présente par commission, les compétences partagées au service des territoires et celles engagées au sein de la collectivité au travers d'actions principales.

1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe) - Tourisme



Le **CANAL SEINE-NORD EUROPE (CSNE)** est un des projets majeurs pour le Département qui entend mobiliser tous les ressorts de ses politiques publiques pour maximiser les retombées positives pour ses habitants et ses territoires.



Le Département a redéfini ses ambitions en matière de **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE** dans son pacte des solidarités territoriales. Le tourisme de demain devra être respectueux des composantes d'un territoire, des habitants, des sites et des paysages. Le Département s'appuie sur l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Pas-de-Calais : Pas-de-Calais Tourisme.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2 F3 F4



CHIFFRES CLÉS 2023

CSNE ET SOLIDARITÉS HUMAINES : FAVORISER L'EMPLOI LOCAL :

43 marchés clausés - 114 473 heures d'insertion réalisées - 149 bénéficiaires (¼ issus des Hauts-de-France).

TOURISME :

55 équipements labellisés « Accueil Vélo » (21 en 2022).

59 équipements « Tourisme & Handicap » (46 en 2022).

Plus de 5,6 millions de visiteurs accueillis dans les principaux équipements culturels, loisirs et nature du département (+ 5,2 % par rapport à 2022) : top 3 des sites de loisirs : Nausicaa (908 000 visiteurs), Parc d'Olhain (610 000 visiteurs), Louvre-Lens (555 607 visiteurs).

Opération « Fleurir dans le Pas-de-Calais » : 195 communes inscrites, 71 communes labellisées - prix national de la protection de la nature pour Etaples-sur-Mer.

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

LA DÉMARCHE DE CONSTRUCTION DES CONTRATS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT, s'appuyant sur la plus-value du canal, est réalisée avec les territoires concernés (communauté de communes Osartis-Marquion, communauté de communes Sud-Artois, partenaires ...) et en lien avec les politiques publiques départementales.

Des réflexions sont menées autour de la mise en tourisme de la véloroute voie verte, des chemins de randonnée et de la future écluse visitable d'Oisy-le-Verger, conçue pour accueillir le public et devenir un incontournable des circuits touristiques.



ACTIONS PHARES 2023 :

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE :



MISE EN ŒUVRE : différentes procédures ont été adoptées : certification haute qualité environnementale (HQE) infrastructures durables - politique « innovation » (ex : suivi et recyclage des matériaux ...) et « transition énergétique » (ex : décarbonation, énergies renouvelables ...) de la Société du CSNE afin de maximiser l'efficacité, la durabilité et la qualité du projet - politique « valorisation touristique » (mise en tourisme du chantier, communication autour des fouilles archéologiques ...).

DES ATELIERS POUR SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LES PUBLICS EN INSERTION (territoires Arrageois, Ternois et Bassin Minier) afin de faire découvrir les opportunités d'emploi durant la phase chantier et sur le long terme.

TOURISME :

RÉÉCRITURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2023-2027 AVEC L'AGENCE PAS-DE-CALAIS TOURISME

pour une mise en adéquation avec les ambitions du pacte des solidarités territoriales et les nouveaux usages des touristes. Le Département désire accélérer le processus de transformation des offres touristiques et équipements, en conjuguant une approche responsable du tourisme et une adaptation au changement climatique.



RENOUVELLEMENT DES PARTENARIATS AVEC 3 ASSOCIATIONS TOURISTIQUES : « ACCUEIL PAYSAN HAUTS-DE-FRANCE » dont les actions permettent de reconnecter les visiteurs à la terre, en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable - « APF FRANCE HANDICAP » dont les actions mettent en exergue l'obtention de la marque Tourisme&Handicap et « À LA RENCONTRE DE NOS FERMES » rassemblant et fédérant les membres des différents réseaux de diversification en favorisant les circuits courts et la mobilité douce.

PERSPECTIVES 2024

MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT SPÉCIFIQUE AVEC LE CAUE DU PAS-DE-CALAIS EN LIEN AVEC LA RÉALISATION DU CSNE pour les EPCI traversés et les communes concernées par le tracé ou à proximité : accompagnement abordant divers sujets (paysage, biodiversité, mobilité, habitat, services aux habitants ...) ainsi qu'aux sujets de mémoire, de transmission et de valorisation de l'histoire du lieu.

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE des secteurs situés entre Passel (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord) au 2^{ème} trimestre 2024 pour une autorisation attendue dans le courant de l'été 2024, permettant d'engager les grands travaux du canal sur le territoire.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT (PHASE CHANTIER ET PHASE EXPLOITATION) ENTRE LA SOCIÉTÉ DU CSNE ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TOURISME (« Pas-de-Calais tourisme » pour le Département du Pas-de-Calais) à l'automne 2024.

« #DESTINATION 62 - POUR UN TOURISME QUI NOUS RESSEMBLE » : adoption d'une délibération fixant la nouvelle stratégie du Département en matière de tourisme pour la période 2024-2027. Celle-ci pose notamment des objectifs en matière d'inclusion et de tourisme responsable : un tourisme pour tous dans son temps, inscrit dans son territoire.

1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) transforme des initiatives individuelles ou collectives en levier de développement durable des territoires. Le Département mobilise et fédère ses partenaires. Il accompagne le développement collectif et la transformation sociétale au travers de ces initiatives portées par les ambassadeurs de l'ESS.



Afin de répondre aux enjeux du **DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE**, le Département participe à l'amélioration de la couverture du territoire (fibre optique et mobile) et renforce l'accessibilité en inscrivant le numérique comme volet transversal du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

RÉPONSE AUX
FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

F1	F2	F3
F4	F5	

ACTIONS PHARES 2023 :

ESS - BUDGET CITOYEN :

ACCOMPAGNEMENTS DES ACTEURS DE L'ESS DU PAS-DE-CALAIS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES : à la fois acteurs économiques et sociétaux, les structures de l'ESS sont impactées, au même titre que les entreprises de l'économie marchande, par les aléas économiques actuels (hausse des prix, des coûts de l'énergie et instabilité économique). De par leur spécificité, l'impact généré sur nos territoires, sur la population, sur les individus, elles nécessitent donc une attention particulière pour faciliter leur maintien et leur développement.

En 2023, différents outils et accompagnements ont été proposés : l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire) a défini, à destination des structures, des parcours thématiques (sur les richesses humaines, l'implication des usagers dans le fonctionnement d'une organisation, la transition environnementale). Le CD2E (Centre de Développement des Éco-Entreprises) a apporté ses conseils sur la rénovation durable de bâtiments, l'économie circulaire et les énergies renouvelables. Enfin, un collectif des ambassadeurs-drices de l'ESS s'est créé afin de permettre aux 250 structures du Pas-de-Calais de se rencontrer autour de problématiques communes et leur offrir la possibilité de se connaître, de partager leurs doutes et leurs réussites pour construire un réseau avec des valeurs, de l'expérience et l'envie de partager.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

LE DISPOSITIF PASS NUMÉRIQUE a été lancé en 2019 par l'Agence Nationale des Cohésions des Territoires (ANCT) afin de répondre aux enjeux de fracture numérique mis en avant par la crise sanitaire. Lauréat de l'appel à projets 2020, le Département a mis en œuvre les moyens humains et logistiques nécessaires pour remettre en mains propres un pass numérique à chaque bénéficiaire éloigné du numérique. Deux ans après son lancement, le dispositif pass numérique s'est arrêté définitivement le 31 décembre 2023 suite à une décision de ANCT.



CHIFFRES CLÉS 2023

ESS - 6^{ÈME} BUDGET CITOYEN :

8 comptoirs à initiatives organisés dans les territoires.

179 participants.

19 956 votants (12 876 en 2022).

59 initiatives lauréates (44 en 2022).

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

Pass Numérique 2021-2023 : 14 115 pass distribués - 1 421 bénéficiaires rencontrés (bénéficiaires du RSA, jeunes relevant de l'ASE, parents de collégiens bénéficiaires de prêt d'ordinateurs, personnes âgées, personnes en situation de handicap).

PERSPECTIVE 2024

RETOURS D'EXPÉRIENCE ET MISE EN RÉCIT DU BUDGET CITOYEN par l'association « De rives en rêves » : réalisation d'un livrable à destination des nouveaux porteurs d'initiatives.



EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'ESS ...

L'objectif du budget citoyen vise à soutenir des projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives innovantes socialement, de coopération et développées dans le respect des pratiques de l'ESS, afin d'accompagner la transformation économique, environnementale et sociétale du département.

Quelques exemples d'initiatives lauréates :

- **A Bouts de Films - La Mine d'Art** (Camblain-Châtelain) : une ressourcerie du spectacle et de l'audiovisuel, un espace d'échanges et de culture offrant aux professionnels et amateurs une alternative pour leurs décors et leurs costumes et ainsi rendre le monde de la culture plus durable.
- **La Bulle de Champs - Base Vie Joyeuse et Culturelle** (Vélu) : un lieu convivial mis à disposition des habitants selon leurs besoins. La structure facilite les rencontres entre les différents acteurs du territoire : associations, producteurs et collectivités pour la réalisation d'activités diverses et variées (yoga, sorties à vélo, achats groupés, aide au numérique, cinéma en plein air, jeux de société ...).
- **Gamins Exceptionnels - Handi62** (Béthune) : une solution numérique pour faciliter les rencontres et les échanges entre parents d'enfants en situation de handicap et les handisitters. L'objectif est de simplifier la garde à domicile des enfants en situation d'handicap, de libérer du temps aux familles et leur permettre le droit au répit.

2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES : Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées et handicapées - Précarité énergétique et logement social

Par la diversité de son **ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PLUS FRAGILES**, le Département contribue à réduire les inégalités, à permettre à chacun de trouver sa place dans la société et à donner les moyens d'un épanouissement individuel et collectif, participant ainsi au bien-vivre ensemble dans une société apaisée. La lutte contre la **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** est un axe prioritaire se traduisant au travers du pacte des solidarités humaines, du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement pour les Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2022-2027, du règlement intérieur du Fonds Solidarité Logement (FSL). Ces documents reconnaissent le logement comme facteur d'inclusion durable et visent à permettre aux ménages en difficulté de maintenir une fourniture en énergie et en eau dans leur logement décent et d'adopter une consommation responsable.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU F1 F2
DÉVELOPPEMENT DURABLE F4

CHIFFRES CLÉS 2023

1 506 aides financières pour **672 284 €** plus **62 624 €** sous forme d'abandon de créances soit **487 €** d'aide moyenne par dossier FSL volet Eau Énergie Téléphone (abandons de créances inclus).

266 420 € d'engagement pour financer des actions ayant pour but de prévenir, diagnostiquer, accompagner et traiter les situations de **précarité énergétique des ménages, relevant du PDALHPD** (locataires ou propriétaires occupants).

Dispositif « colos apprenantes » : 350 jeunes accompagnés.

PERSPECTIVES 2024

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE en renforçant la sensibilisation des professionnels pour détecter les situations de précarité énergétique et accompagner les ménages dans l'amélioration de leur situation.

CANDIDATURE DU DÉPARTEMENT AU DISPOSITIF « COLOS APPRENANTES » pour une capacité d'accueil de 400 jeunes.

POURSUITE DU DISPOSITIF AIDOTEC (jusqu'en juin 2026).

ACTIONS PHARES 2023 :

4 DÉCLINAISONS OPÉRATIONNELLES 2023-2027 DES DÉFIS ET AMBITIONS POSÉS DANS

LE PACTE DES SOLIDARITÉS HUMAINES :

- **LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE** pour permettre aux enfants et jeunes de grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. Plus d'infos : [Schéma enfance famille](#)
- **L'ENGAGEMENT HANDICAP (Agenda 22)** afin que la question du handicap soit prise en compte dans chacune des politiques publiques. Plus d'infos : [Schéma engagement-handicap](#)
- **LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'INCLUSION** pour garantir l'inclusion sociale, professionnelle et l'accès au logement des habitants du Pas-de-Calais. Plus d'infos : [Schéma inclusion](#)
- **LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE** pour permettre à tous de vivre en toute autonomie dans un département inclusif. Plus d'infos : [Schéma autonomie](#)

POURSUITE DU DISPOSITIF AIDES D'OCCASION TECHNIQUES : depuis 2018, AIDOTEC améliore l'accès aux aides techniques pour les habitants du Pas-de-Calais (réattribution de matériel médical d'occasion remis en état, dans le cadre d'une revente de ce matériel à moindre coût) mais aussi accompagne les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) à la prise en main de ce matériel.

MISE EN ŒUVRE DE SÉJOURS « COLOS APPRENANTES » : offrant à une diversité de publics un espace éducatif complémentaire à l'école, de découverte et de sociabilité les aidant à se construire comme citoyens actifs. Elles poursuivent 4 objectifs : social - éducatif - culturel - sportif. Le cahier des charges des colonies de vacances organisées par le Département porte des exigences fortes en matière d'économies d'eau et d'énergie, de qualité de l'alimentation, de tri des déchets ou de déplacements en modes doux.

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

ORGANISATION DE JOURNÉES DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE :

À l'occasion de la « **journée nationale contre la précarité énergétique** » (**23 novembre**), le Département et ses partenaires (État, CAF, ADIL ...) se sont mobilisés pour sensibiliser les territoires à cet enjeu essentiel.

Autour d'ateliers et d'animations ludiques, les ménages ont été sensibilisés aux éco-gestes. Les échanges ont porté sur les impayés d'énergie, les possibilités d'accompagnement pour les particuliers mais également sur des questions d'environnement (compostage, fabrication de produits ménagers, qualité de l'air intérieur ...) et de mobilité. Des kits contenant du matériel favorisant les économies d'énergie (mousseur, ampoule basse consommation ...) ont été remis aux ménages.





Le Département conforte des pratiques vertueuses dans ses 125 **COLLÈGES** publics en intervenant pour la construction de bâtiments moins énergivores, en développant une mobilité douce autour des collèges ...

De plus, persuadé que la prise de conscience des enjeux environnementaux s'effectue dès les jeunes années et soucieux de renforcer la **CITOYENNETÉ**, le Département s'appuie sur un de ses publics phares, à savoir les collégiens,

pour encourager la mise en place de projets concrets dans le domaine du développement durable et inciter aux comportements éco-responsables.



La **POLITIQUE JEUNESSE DÉPARTEMENTALE** vise à favoriser la prise d'initiatives et l'engagement citoyen des jeunes.

À ce titre, différentes mesures de soutien et de valorisation de l'engagement citoyen des jeunes ont été développées et proposées depuis plusieurs années (Talents citoyens, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...).

Au-delà du soutien aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire, le Département s'est engagé depuis 2018 dans l'accueil de volontaires au service civique.



CHIFFRES CLÉS 2023

POLITIQUE COLLÈGES :

61 520 collégiens dans les collèges publics.

84 000 € à EDEN 62 : 84 collèges ayant visité un ENS de proximité et bénéficié d'une animation.

Challenge CUBE.S : 8 collèges (soit 23 depuis 2019).

« Génération mer » : 59 collèges adhérents.

POLITIQUE JEUNESSE :

Mesures de soutien auprès des jeunes (Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...) : **plus de 4 800 jeunes**.

Service civique : 1 400 jeunes sur le territoire départemental (dont 13 accueillis par le Département de nov. 2022 à juill. 2023).

PERSPECTIVES 2024

DES COLLÉGIENS DU PAS-DE-CALAIS, AMBASSADEURS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS EN 2024 : élaboration d'actions conviviales et éducatives.

LES COLLÉGIENS, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : sensibilisation de collégiens sur l'écologie afin de les engager à passer à l'action à travers des défis du quotidien.

CRÉATION DU « SAC ADOS » JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 pour des jeunes volontaires ou assistant à certaines épreuves.

« #PÉPITES62 » : ÉVOLUTION DU DISPOSITIF TALENTS CITOYENS » refonte du règlement, gratification plus importante, prise en compte de l'environnement dans les actions à valoriser ...

ACTIONS PHARES 2023 :

POLITIQUE COLLÈGES :

ADOPTION DU PLAN COLLÈGE «*Construisons ensemble le collège de demain pour une égalité réelle des chances* » : répondant à 5 enjeux : - Faire évoluer le parc des collèges - Adopter une stratégie en cohérence avec la démographie - Concilier offre de proximité/qualité avec capacité d'accueil pertinente - Renforcer la mixité sociale, réduire les inégalités sociales - Favoriser la sobriété énergétique.

30 ANS D'EDEN 62 AVEC LES COLLÉGIENS : les visites, animées par EDEN 62, ont permis aux élèves de découvrir la richesse des espaces naturels sensibles (ENS), la complexité de la biodiversité et s'interroger sur la manière d'agir pour la préserver.

VERS UNE NOUVELLE DÉMARCHÉ PARTENARIALE POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS ÉDUCATIVES DANS LES COLLÈGES PUBLICS : impulsée par le projet de mandat, elle a conduit à fluidifier les complémentarités de chaque partenaire et rendre les actions plus cohérentes et efficaces. De nouvelles actions ont été proposées : projet citoyen 2023-2024, l'égalité fille-garçon - accompagnement des parents à l'usage des espaces numériques de travail (ENT) - budget participatif des collégiens ...

POLITIQUE JEUNESSE :

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHÉ « JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT » : co-construite par divers mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, en lien avec des associations environnementales, partenaires du Département. En 2024, un collectif de jeunes participera à des temps de sensibilisation, de découverte sur les enjeux écologiques actuels du territoire et sur les compétences du Département en matière d'environnement. A terme, les jeunes présenteront aux élus leurs propositions pour transmettre leurs préoccupations et faire évoluer les politiques du Département.

EN 2023 DES JEUNES QUI S'ENGAGENT ...

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : LE COLLÈGE JEHAN BODEL D'ARRAS, LAURÉAT DU CHALLENGE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE CUBE.S 2023 : ce prix récompense les efforts engagés par le collège avec **22,4 % d'économie d'énergie** réalisée durant la saison scolaire 2021/2022.

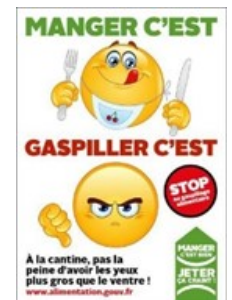
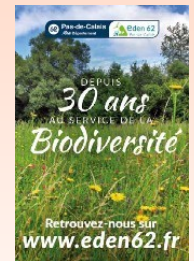
EN MATIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS ET CHASSE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE :

- **PROJET ANTI-GASPI, mené par le Département et la CABBALR (communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane)** : des élèves des brigades anti-gaspi des collèges J. Moulin (Barlin), J. Prévert (Houdain) et M. Piquet (Isbergues) ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire. Après une année, on observe déjà des réductions de 23 % de gaspillage alimentaire et 65 % de pain.

- **AU COLLÈGE JACQUES BREL DE FRUGES : avec le soutien financier de la communauté de communes Haut-Pays du Montreuillois**, une nouvelle collecte des déchets « carnés » (déchets à l'assiette et déchets de cuisine) est acheminée vers l'unité de méthanisation de Thiembronne pour être transformée en biogaz et produire de l'électricité. Tout l'établissement s'est engagé dans l'action : des élèves éco-délégués expliquant les bons gestes à la table de tri, jusqu'à l'équipe de direction et le gestionnaire mettant en œuvre ces initiatives, en passant par l'implication du corps enseignant.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5



La **POLITIQUE CULTURELLE** participe à l'épanouissement des habitants et s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire en permettant une pratique culturelle de proximité notamment dans les zones rurales, les quartiers prioritaires ... Une attention est portée à la petite enfance, aux jeunes et publics éloignés de la culture, à la visibilité des femmes et à la prévention des discriminations.

Le **SPORT** constitue un vecteur d'éducation, de culture et de citoyenneté. La structuration principalement associative de l'offre sportive permet de faciliter l'établissement de liens sociaux de qualité. Au regard de la compétence que lui confie le Code du Sport, le Département est aujourd'hui identifié comme tête de réseau dans le champ des sports de nature.

Les opérations portées par les **ARCHIVES** départementales, au travers de la politique mémorielle, par le biais de la diffusion et de la valorisation du patrimoine archivistique, répondent aux attentes des usagers. Depuis l'ouverture de la Maison de l'Archéologie, le public sensibilisé à l'**ARCHÉOLOGIE** par le biais des expositions et des animations s'est considérablement élargi.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3



CHIFFRES CLÉS 2023

CULTURE :

Déploiement du numérique dans 145 bibliothèques partenaires. Saison culturelle départementale 2022-2023 : 123 représentations, 376 actions pluridisciplinaires participatives - 861 heures d'ateliers.

SPORT :

2^{ème} édition AAP « sports de nature au service du développement durable » : 11 projets retenus pour 9 940 €.

Sport Ressources 62 : 779 articles de sports sauvés, plus de 800 bénéficiaires (pratiquants libres non fédérés, licenciés sportifs, structures associatives), 9 événements organisés avec les collectivités, 11 box mises à disposition des EPCI.

Escapade 62 : 7 000 utilisateurs réguliers, 36 000 connexions.

ARCHIVES :

Sensibilisation à l'archivage et à la sobriété numérique : 54 ateliers par visioconférence.

Offres culturelles et pédagogiques : 2 947 élèves reçus aux archives ou lors d'animations hors-les-murs, 39 étapes d'expositions itinérantes.

ARCHÉOLOGIE :

Expositions « Migrations : une archéologie des échanges » et « Un pied dans la tombe » : 3 800 visiteurs.

2 500 collégiens ayant bénéficié d'une animation en classe.

PERSPECTIVES 2024

« INSUFFLONS L'ESPRIT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 » : soutien financier du Département aux communes et EPCI labellisés « Terre de Jeux » développant une opération d'avril 2024 à fin septembre 2024.

SPORT RESSOURCES 62 : refonte totale de la plateforme numérique pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

ACTIONS PHARES 2023 :

EXPOSITION « HISTOIRES DE FEMMES, HISTOIRES D'INSTITUTRICES » : Le Département s'engage en matière d'égalité femmes-hommes, valeur capitale pour la démocratie. Spectacles, visites, jeux et expositions à l'ancienne école normale de filles d'Arras ont permis au public de mieux appréhender la place des femmes dans la société.



PROGRAMME « CLUB INCLUSIF » : sur le constat que la pratique sportive des personnes en situation de handicap est sous représentée, le Département accompagne le mouvement sportif en s'appuyant sur le programme de formation « Club Inclusif » porté par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) et rassemblant les principaux acteurs du sport et du handicap. Plus d'infos : [club-inclusif](#)

POURSUITE DE LA POLITIQUE DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE : comprenant le développement d'une fonctionnalité sur la qualité de l'air sur Escapade 62, la 6^{ème} édition du Mois des Sports de Nature, labellisé « Développement durable, le sport s'engage » par le Comité national olympique et sportif français (niveau Argent) ...

INSCRIPTION DE SITES FUNÉRAIRES ET MÉMORIELS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE FRONT OUEST (BELGIQUE ET FRANCE) AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO : le département est concerné par 14 des 139 sites inscrits. Cette inscription reconnaît le rôle essentiel de ces sites pour la Paix et la Fraternité à l'échelle mondiale ; elle favorise leur prise en compte dans la planification et les projets d'aménagement, améliore leur protection architecturale, environnementale, touristique.

DEUX EXPOSITIONS « MIGRATIONS, UNE ARCHÉOLOGIE DES ÉCHANGES » ET « UN PIED DANS LA TOMBE » : des actions spécifiques ont été menées dans et hors les murs en direction de publics divers. Une clause de réutilisation et de recyclage des matériaux et mobiliers d'exposition a été intégrée au marché de scénographie de l'exposition.

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

LA LUTTE CONTRE LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE TRAITÉE À TRAVERS LE SPECTACLE VIVANT DU PROJET PARKLANDS (LA COMPAGNIE LA LUNE QUI GRONDE) : ce spectacle choral, qui se joue en déambulation dans l'espace public, répond à l'anxiété ambiante par l'énergie subversive et généreuse de jeunes interprètes qui racontent leur premier parcours militant. Les collèves Victor Hugo de Harnes et Langevin de Rouvroy ont participé avec les comédien.nes et chanteu.se.s professionnelles, au spectacle final devant les autres classes. Chaque classe de 3^{ème} a également été sensibilisée en amont aux enjeux écologiques et au réchauffement climatique.

DEUXIÈME CAMPAGNE DE L'APPEL À PROJET « LES SPORTS DE NATURE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE » :

- Challenge « Pas de traces » porté par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre : action multi-sites où les clubs de randonnée ont effectué des actions de nettoyage citoyennes, incluant une sensibilisation à l'impact de l'activité sportive sur les milieux.
- Ouverture de créneaux « sport, nature et bien-être » par le Canoë-Kayak Club Biachois, visant à diversifier les publics et à inclure pleinement la dimension environnementale dans l'activité.





Les politiques publiques départementales intègrent les réalités du territoire et les attentes des citoyens, dans leur quotidien. Aujourd'hui et pour demain, le Département repense la **MOBILITÉ** en créant des **aires pour covoiturer** et limiter les déplacements. D'autres moyens de transport, qu'ils soient collectifs ou individuels, comme le vélo, sont favorisés. Un **réseau d'itinéraires sécurisés** vers les collèges, ainsi que des pistes cyclables sont créés. Des lieux touristiques adaptés aux mobilités douces sont labellisés. Les équipes maintiennent les 6 200 km de routes départementales (RD) à un haut niveau de service. Avec des **techniques réinventées et une gestion différenciée** de leurs abords, le Département limite l'impact environnemental de ses chantiers notamment sur la biodiversité.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F2 F3 F4



CHIFFRES CLÉS 2023

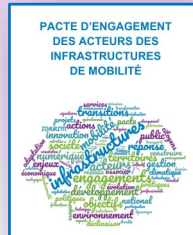
Subventions « Modes doux » : 989 560 €.

6 494 098 € consacrés au développement de la pratique du vélo (infrastructures, actions à destination des usagers du vélo).

Covoiturage : 47 aires - près de 1 880 places - 60 % de l'objectif du schéma de covoiturage réalisé.

Voie : taux d'agrégats recyclés : 25 % (contre 10 % en 2021).

ACTION PHARE 2023 :



SIGNATURE DU PACTE D'ENGAGEMENT DE L'INSTITUT DES ROUTES, DES RUES ET DES INFRASTRUCTURES POUR LA MOBILITÉ (IDRRIM) par le Département, la Fédération des Travaux Publics, Route de France Hauts-de-France et le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France.

Ce pacte traduit en engagements opérationnels les objectifs fixés nationalement, tendant à développer une infrastructure bas carbone, intégrer les infrastructures à leur environnement, améliorer les conditions d'acceptabilité des infrastructures, digitaliser les infrastructures et leurs métiers ...

Les engagements consisteront à favoriser davantage le recyclage des chaussées routières, l'ouverture des marchés publics aux variantes, limiter le recours aux matériaux de carrière, favoriser la communication avec les riverains lors des chantiers. Plus d'infos : [pacte IDRRIM](#)

PERSPECTIVE 2024

XTRAVEL : PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'EXPÉRIENCE TRANSFRONTALIÈRE EN VÉLOTOURISME DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERREG VI FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN (2024-2027) visant à homogénéiser l'expérience « client » à travers l'accessibilité et la qualité physique des itinéraires cyclables, l'amélioration de l'accueil et des services, la création de valeur expérientielle et l'innovation marketing, en vue de créer une destination de tourisme durable (territoires de l'Arrageois, l'Artois et Lens-Hénin).

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

LA VALORISATION DE DÉLAISSÉS ROUTIERS SUR LE TERRITOIRE DE L'ARTOIS : début décembre, un partenariat entre le Département et la Fédération Départementale des Chasseurs s'est traduite par des plantations sur des secteurs choisis par les techniciens cynégétiques et ceux du Département. 400 mètres de haies doubles ont été plantés en quinconce sur les emprises foncières départementales. Les arbustes régionaux, fournis par la Fédération de Chasseurs ont été mis en place par les chasseurs du secteur et des élèves du lycée agricole d'Aire sur la Lys.

D'ici quelques années, la plus-value environnementale de ces haies sera multiple : amélioration paysagère, intérêt cynégétique pour le gibier, développement des potentialités de biodiversité, haies brise-vent et anti-congères, dispositif anti-ruissellement avec favorisation de la recharge des nappes phréatiques.



DEUX CHANTIERS DE RECYCLAGE ET VALORISATION DE FRAISATS DE VOIRIE SUR LE TERRITOIRE DE L'AUDOMAROIS POUR RÉDUIRE LEUR EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE : la RD 942 a fait l'objet d'une réfection de la couche de roulement. Les 3 700 tonnes de fraisats d'enrobés bitumineux issus de 5 300 ml de l'ancienne couche de roulement ont ainsi été stockées sur le centre d'entretien routier de Lumbres pour être réutilisées sur le renforcement de 2 000 ml de la RD 131.

Ce procédé constitue une alternative astucieuse aux techniques habituelles de réhabilitation/renforcement par rabotage et mise en place de matériaux neufs. Le recyclage des chaussées est une technique d'entretien économique et plus écologique du réseau routier réduisant le coût global de la voirie (réemploi à 100 % des matériaux des anciennes chaussées) mais aussi réduisant la consommation d'énergie (plus de 50 %) et des émissions de gaz à effet de serre (plus de 70 %).

UNE EXPÉRIMENTATION DE BIOTRAITEMENT DE BASSINS SUR LE TERRITOIRE DU BOULONNAIS ET DE L'AUDOMAROIS : la problématique des sédiments pollués des bassins de rétention des eaux pluviales et de leur gestion constitue un sujet majeur qui engendre des coûts conséquents pour notre collectivité. Le but de l'expérimentation débutée en 2023 et poursuivie en 2024, est de trouver des solutions écologiquement et économiquement satisfaisantes. Elle vise à optimiser et à développer le procédé de biotraitement des sédiments des bassins pour réduire, d'une part, les volumes de sédiments et d'autre part, la pollution en améliorant les paramètres physico-chimiques des sédiments restants à curer (valorisation du déchet). Trois sites sont actuellement à l'étude (Baincthun, Tilques et Tatinghem).

4^{ÈME} COMMISSION : ÉQUIPEMENT-DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA ...

Depuis plusieurs années, le Département soutient l'**AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DURABLE**. Il développe ainsi des partenariats divers (agriculture biologique, races locales, luttes sanitaires, protection de l'abeille ...) et participe au maintien des exploitants en difficulté économique et sociale. Il soutient les acteurs qui innovent et animent le territoire dans le cadre de l'Appel à Projets Innovation Territoriale (AAPIT) et du Fonds Alimentation Durable (FAD). Il participe à l'**ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX** pour améliorer la vie quotidienne des habitants et l'environnement au travers du Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA). De par l'importance du linéaire côtier et des activités économiques développées, le Département, chef de file des solidarités sociales et territoriales, soutient les acteurs de la **FILIÈRE HALIEUTIQUE**, avec pour objectif une production alimentaire locale diversifiée, de qualité, transformée sur place et préservant l'emploi local.

En matière d'**ÉROSION DES SOLS**, un recensement des points cibles hydrauliques (patrimoine départemental impacté par les inondations et coulées de boues) a été réalisé.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2023

SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET À L'ALIMENTATION DURABLE :

Partenariats « agriculture solidaire » : 95 000 €.

Partenariats « agriculture durable » (bio, agriculture paysanne..) : 158 000 €

14 territoires portant une stratégie agricole et/ou une réflexion sur l'alimentation durable (dont 9 Projets Alimentaires Territoriaux émergents ou en action).

Fonds alimentation durable : 263 880 € accordés - 15 projets sur 7 territoires.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (FARDA) :

FARDA aménagement : 304 projets - montant de travaux : 33 M € - subventions : 6,8 M€.

Aide à la Voirie Communale : 195 dossiers - montant de travaux : 12,5 M€ - subventions : 2,6 M€.

PERSPECTIVES 2024

ADOPTION D'UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL D'AIDES DIRECTES AGRICOLES pour des projets créant du lien entre les exploitants et les habitants et favorisant le développement de productions de qualité.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD) : formations proposées aux auxiliaires de vie afin de fédérer un groupe et améliorer la prise en compte des enjeux de l'alimentation durable (qualité, local, protéines végétales ...) dans les repas proposés aux personnes âgées.

CRÉATION DU « JEU DU 62 » outil ludique améliorant la connaissance du grand public sur la thématique de l'alimentation durable.

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES AYANT LES COMPÉTENCES ÉROSION, GESTION DES EAUX PLUVIALES pour résorber les points cibles hydrauliques dans le cadre de la délibération « adaptation et résilience face au changement climatique ».

ACTIONS PHARES 2023 :

SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DURABLE :

SIGNATURE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE 2023-2027 : ce nouveau « plan bio » à l'échelle régionale a pour objectifs de : poursuivre la dynamique de développement des productions et surfaces bio, accompagner et structurer les filières bio régionales pour une meilleure rémunération des producteurs, intensifier l'approvisionnement et la consommation de produits bio régionaux notamment en restauration collective ...

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE :

LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL À PROJET 2023-2027 répondant aux orientations suivantes : participer au développement durable de la pêche, de l'aquaculture et de la filière halieutique, contribuer à favoriser l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, encourager la production d'une alimentation saine et durable pour la population du département, promouvoir l'approvisionnement en produits de la mer de qualité pour la restauration collective des collèges et des établissements médico-sociaux ...

ÉROSION DES SOLS :

RECONDUCTION DU PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTS-DE-FRANCE intégrant un volet lutte contre l'érosion des sols agricoles (accompagnement aux changements de pratiques).

CLÔTURE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER DES COMMUNES DE AMPLIER, FAMECHON, HALLOY, MONDICOURT, ORVILLE, PAS-EN-ARTOIS, POMMERA ET THIÈVRES sur un périmètre de près de 2 800 hectares avec validation d'un programme de travaux connexes de plus de 3 millions d'euros essentiellement orienté vers la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (plus de 50 km de haies et près de 3 hectares de zones enherbées). Un partenariat financier avec l'AEAP est à l'étude.

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

VERS UN RÉSEAU D'ACHAT EN COMMUN (VRAC) - TERRITOIRES DE LENS-HÉNIN ET DE L'ARTOIS : mise en œuvre de groupements d'achats de produits alimentaires de qualité (biologiques, locaux et écologiques) en faveur des ménages des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces produits à prix accessible sont proposés aux habitants pour redonner du pouvoir d'achat et lutter contre les inégalités en matière de consommation, tout en créant du lien social (distribution, cours de cuisine collectifs ...). Déployé fin 2023, les groupements de Harnes et Hulluch comptent 109 adhérents.



SALON DES MÉTIERS ET DE LA GASTRONOMIE « DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE » À CRÉQUY : organisé par la communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois, en collaboration et soutenu par de nombreux partenaires, dont le Département, ce salon a permis de sensibiliser les publics aux métiers de l'agriculture et aux métiers de bouche, d'accompagner les futurs créateurs d'entreprise (agriculture, restauration ...), d'informer sur la reconversion professionnelle et la recherche d'emploi dans les métiers en tension.

5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS : Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale

L'action du Département au titre des solidarités territoriales est structurée autour des trois axes :

- **La prise en compte des dynamiques territoriales émergentes.**
- **Une contractualisation avec les acteurs du territoire** : politique départementale à part entière, elle fait le pari du développement durable et de l'optimisation de l'intervention publique au bénéfice de l'avenir des territoires et de leurs habitants.
- **Un renforcement des capacités d'ingénierie et de l'effort de mutualisation** : l'ingénierie territoriale éclaire les choix techniques, économiques et environnementaux des collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle aide prioritairement les collectivités démunies des ressources dans la conception et la réalisation des projets. Enfin, elle favorise la subsidiarité en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences et leur rôle de maître d'ouvrage pour un développement harmonieux, équitable et durable des territoires.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3
F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2023

CONTRACTUALISATION 2023-2026 :

18 contrats adoptés (10 intercommunaux, 3 communaux et 5 structures tierces). **29 opérations** accompagnées. **48,5 M€** d'investissement. **8,4 M€ affectés** au titre du FIT.

POLITIQUE DE LA VILLE-Appel à projets 2023 :

49 communes financées, 929 228 € de crédits FIT.

INGÉNIERIE TERRITORIALE (MISSION INGÉNIE-

RIE 62) : 373 sollicitations enregistrées (84 % issues de communes de moins de 2 000 habitants).

PERSPECTIVES 2024

POLITIQUE DE LA VILLE : Nouvelles modalités d'intervention du Département dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (en lien avec une évolution réglementaire des périmètres).

MISSION INGÉNIERIE 62 :

Organisation de visites de réalisations inspirantes : salles polyvalentes, espaces publics, écoles, mairies ...

Poursuite des accompagnements avec sensibilisation aux enjeux développement durable : transition énergétique, rénovation thermique, mobilités douces et actives, adaptation au changement climatique ...

ACTIONS PHARES 2023 :

CONTRACTUALISATION : ADOPTION DES PREMIERS CONTRATS 2023-2026 : chaque contrat fait l'objet d'un croisement des priorités inscrites dans les 3 pactes départementaux et du projet de territoire du partenaire, afin de définir les axes de convergence donnant lieu à des projets d'intérêt commun. La contractualisation permet de soutenir des projets concrets pour les habitants : de la construction d'une légumerie à la création d'espace d'accueil du public de qualité comme à la communauté de communes de la Région d'Audruicq pour l'espace santé et espace jeunesse au sein de la Maison intercommunale pour tous ...

POLITIQUE DE LA VILLE : UN APPEL À PROJET EN FAVEUR DES PROJETS DANS LES ÉCOLES, CENTRES SOCIAUX, ACCUEIL PETIT ENFANCE situé en quartiers prioritaires ou à proximité direct (500 m) soutient l'investissement des communes pour le bien-être des enfants : amélioration du confort sonore dans une cantine scolaire, achat de matériel ergonomique, verdissement de la cour d'école, réfection d'un dortoir ...

INGÉNIERIE TERRITORIALE : POURSUITE DES ACCOMPAGNEMENTS AVEC SENSIBILISATION AUX ENJEUX DÉVELOPPEMENT DURABLE : de nombreuses demandes concernent la rénovation énergétique et thermique des bâtiments (utilisation de matériaux bio sourcés, qualité de confort thermique toute saison, mutualisation des usages ...) ainsi que l'aménagement des espaces publics : désimperméabilisation (cours d'écoles, places de stationnement, aires de jeux ...) avec gestion des eaux de pluie à la parcelle par des solutions fondées sur la nature.

Ces travaux sont l'occasion de mises aux normes réglementaires en termes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, voire de réflexions sur l'adaptation aux conséquences du changement climatique et démographique avec le vieillissement de la population.



EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT AVEC LA CONTRACTUALISATION ...

« **CRÉATION D'UN SCHÉMA DE MOBILITÉS PARTAGÉES AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS-CAB** » (TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DESVRES-SAMER-CCDS) : désireuse de développer l'activité autour du site de la « Maison du Cheval Boulonnais », la CCDS a co-construit avec la CAB un maillage d'itinéraires « toutes randonnées » (pédestres, équestres et VTT) ainsi qu'une boucle réservée aux attelages qui liaisonnera à terme, le littoral et l'arrière-pays. (Opération accompagnée par une subvention de 100 000 € au titre du Fonds d'Innovation Territorial).



« **LE SITE DÉMONSTRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE** » (ASSOCIATION NOEUX-ENVIRONNEMENT) : acteur incontournable de l'insertion socioprofessionnelle et de l'environnement du territoire de l'Artois, lauréate du Budget Citoyen 2021, l'association Noeux-Environnement s'est engagée dans la reconversion d'une friche commerciale en tiers-lieu social, site témoin Rev3 de la transition écologique et énergétique. Cette reconversion comprend la transformation totale du bâtiment de l'ancien supermarché en favorisant le réemploi des matériaux, l'utilisation des matériaux biosourcés, la désimperméabilisation de 4 000 m² et réaménagement pour accueillir des parcelles de maraichage bio, un verger collectif, une forêt et d'autres espaces dédiés à la production, aux activités pédagogiques et à l'insertion. (Opération accompagnée par une subvention de 380 000 € (sur un montant total de travaux de 3,7 M€) : 300 000 € du Fonds d'Innovation Territorial (FIT), 50 000 € du Fonds d'Alimentation Durable, 30 000 € du Budget Citoyen).

5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE : Partenariats supra départementaux - Projets européens - Coopération internationale

La coopération avec d'autres autorités publiques locales, aux échelles nationales, européennes et internationales, permet à la fois d'enrichir les politiques publiques départementales et d'essaimer les bonnes pratiques dont le territoire a pu faire l'expérience. En plus de contribuer à l'innovation territoriale en matière de développement durable, ces coopérations constituent une véritable caisse de résonance aux actions menées par le Département.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2023

PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX (ERBM) :

516 344 heures d'insertion réalisées par 1 031 personnes dont 493 bénéficiaires du RSA et 262 jeunes de moins de 26 ans.

COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

AMI « Jumelages innovants » : 8 projets - 17 156 €.

AAP « Pas-de-Calais, Coopération, Mobilité Internationale » : 8 projets - 86 214 €.

PERSPECTIVES 2024

RÉNOVATION INTÉGRÉE DES CITÉS MINIÈRES ERBM :

Préparation interinstitutionnelle du comité de pilotage de l'ERBM validant les perspectives d'intervention telles que l'accompagnement des projets de réseaux de chaleur, le focus sur l'alimentation durable vecteur de santé dans le bassin minier ...

Poursuite de la mobilisation du fonds départemental en faveur des équipements publics dans les cités minières ERBM.

Participation des services du Département à la journée de mobilisation « Alimentation saine pour tous dans le bassin minier Nord - Pas de Calais ».

APPROBATION DU PROJET DU GEOPARK TRANSMANCHE - SCHOOLS CLIMATE EXCHANGE (COMITÉ DES DÉTROITS) prévoyant un programme d'échange d'un an destiné aux écoles primaires du Kent Downs National Landscape et du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Ce projet a pour objectif de sensibiliser les élèves sur le thème du changement climatique et sur les mesures pouvant être adoptées.

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT AU PROJET POLLICONNECT (PROGRAMME INTERREG EUROPE DU NORD-OUEST) afin de lutter contre le déclin des pollinisateurs.

ACTIONS PHARES 2023 :

PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX :

RÉNOVATION INTÉGRÉE DES CITÉS MINIÈRES « ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM) » : accompagnement des projets de rénovation ou construction d'équipements publics contribuant au « mieux-vivre ensemble » des habitants des cités minières ERBM :

Coordination de la participation départementale (services et maisons départementales) aux enjeux de rénovation urbaine et d'insertion professionnelle dans les divers comités de cités minières ERBM (comités technique et de pilotage des cités minières, comités des financeurs).

Coordination de la participation des différents pôles du Département et de la représentation politique à la journée de colloque « Jeunesse(s) et développement territorial dans le bassin minier Nord - Pas de Calais ».



COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

TRAVAUX DU COMITÉ DU DÉTROIT SUR LA THÉMATIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES ENJEUX LIÉS À L'EAU : tout au long de l'année, des experts issus des territoires des huit collectivités membres ont travaillé sur les questions d'érosion, de sécheresse, d'inondation ... afin d'identifier des enjeux communs, apprendre des solutions mises en œuvre dans les autres régions et étudier les possibilités de développement de solutions conjointes. Les experts se sont réunis à 3 reprises en Zélande, dans le Kent puis en Hollande Méridionale et ont visité des infrastructures en place, découvert des sites d'intérêt qui leur ont permis d'envisager des thématiques de coopération et d'initier de nouveaux partenariats. Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale et l'Université d'Artois-Arras ont été associés à cette démarche.

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

PROJETS DE RÉNOVATION INTÉGRÉE DES CITÉS MINIÈRES ERBM :

- **AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE EN SALLE POLYVALENTE** qui pourra accueillir des activités et des manifestations festives pour les habitants de la cité Darcy à Hénin-Beaumont (subvention départementale de 142 166 €).



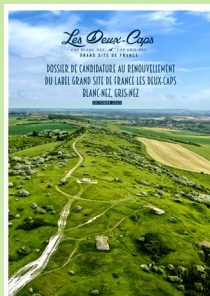
- **CRÉATION D'UN ENSEMBLE SANITAIRES EN CONTINUITÉ DU PRÉAU DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES ELBY** dans la cité de la Victoire à Houdain. Cette école, comme toute la cité de la Victoire qui l'entoure, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2012 (subvention départementale de 156 751 €).



5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS : Site Les Deux-Caps - Changement climatique et qualité de l'Air - Biodiversité

Le Département, à travers différentes compétences et aux côtés de nombreux partenaires, joue un rôle décisif en intégrant la **gestion durable et économe des ressources** (eau, biodiversité, sols, air...), la **préservation des milieux naturels et des paysages**, **l'amélioration et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques** ...

ACTIONS PHARES 2023 :



GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS :

ADOPTION DE LA RÉVISION DU SCHÉMA D'ACCUEIL STRATÉGIQUE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS.

VALIDATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU RENOUELEMENT DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS : le document acte l'extension du périmètre sur tout ou partie de dix-huit communes.

UNE SUBVENTION DE « FRANCE VUE SUR MER » POUR RÉHABILITER LA CONTINUITÉ DU GR120 SENTIER DU LITTORAL ENTRE WIMEREUX ET AMBLETEUSE : la démarche nationale «France vue sur mer» a pour objectif d'améliorer la qualité et l'attractivité du sentier du littoral en métropole et outre-mer, en augmentant les moyens consacrés aux opérations de création de portions de sentier et de restauration. L'attribution de cette subvention au Département va permettre d'améliorer la continuité et la sécurité de cet itinéraire de plus en plus fragilisé par l'érosion côtière et le flux touristique.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F2 F3 F4 F5



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

RÉALISATION DU BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES) (activités de 2022) en vue d'une réalisation en 2024 du Plan de Transition pour accentuer l'effort du Département dans la réduction de son empreinte carbone en diminuant les émissions de GES de ses activités.

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT D'UN BUDGET VERT : le Département a été lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt pour être accompagné par le CD2E (Centre de Développement des Éco-Entreprises) sur la construction d'un budget vert afin d'évaluer l'impact environnemental des décisions budgétaires. Cet AMI constitue une véritable opportunité d'anticiper les nouvelles obligations et de s'approprier une méthodologie utile pour le pilotage politique et budgétaire de la transition du Département.

SENSIBILISATION DES AGENTS SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES, AU TRAVERS : - **de la Fresque du Climat animée par des agents départementaux :** les sessions de 3 heures permettent aux participants de reconstituer les causes et conséquences du changement climatique, et d'imaginer des solutions de manière participative, au travail ou dans la vie personnelle - **d'un parcours d'autoformation Doceo** pour s'approprier ce domaine porté par le projet de mandat, au travers d'une dizaine de chapitres illustrés et documentés, à vocation de vulgarisation des concepts scientifiques pris en charge par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).



BIODIVERSITÉ :

DÉFI BIODIV'62, UN PLAN D' ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU DÉPARTEMENT : cette délibération traduit la volonté du Département de faire de la préservation et de la gestion des ressources naturelles une priorité d'avenir commun et durable. Elle s'inscrit en cohérence avec les réflexions contribuant à l'adaptation des milieux naturels au changement climatique

Elle renforce la biodiversité en conduisant une action collective mobilisant divers partenaires (EDEN 62, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, CAUE et Pas-de-Calais Tourisme), ainsi que d'autres acteurs de l'environnement, les citoyens et les usagers.



CRÉATION DU KIT BIODIV'62 COMPRENANT LE FONDS D'INTERVENTION « VOLET INVESTISSEMENT » ET LE FONDS BIODIVERSITÉ « VOLET ASSOCIATIONS » : le pacte des solidarités territoriales fixe plusieurs ambitions plaçant la biodiversité, les ressources naturelles et la diversité paysagère au cœur des préoccupations du Département. Le fonds biodiversité s'inscrit pleinement dans ces ambitions en contribuant à la lutte contre les conséquences du changement climatique, à l'amélioration de la qualité de nos ressources mais aussi en répondant au besoin de bien-être exprimé par les habitants du Pas-de-Calais : au titre du Fonds Biodiversité « volet investissement » pour les projets déposés par les communes, EPCI et Syndicats, (remplaçant le FIEET) et au titre du Fonds Biodiversité « volet associations » pour les projets déposés par les associations (remplaçant le FIEN).

UN D'OR POUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ! : le titre, décerné par le Journal des Départements, distingue les Départements les plus actifs en terme de contribution au développement économique, social, culturel, environnemental, sanitaire ou technologique de la France. Le Département du Pas-de-Calais a été récompensé dans la catégorie *Environnement* pour le travail accompli par EDEN 62 et son triple engagement dans la « protection, préservation des espaces naturels sensibles et la sensibilisation du public » comme dans la transversalité de ses actions, notamment dans les domaines de la jeunesse (clubs EDEN 62 dans les collèges) et de l'insertion (chantiers-nature). Une belle reconnaissance pour les 30 ans d'EDEN 62 !



CHIFFRES CLÉS 2023

SITE LES DEUX-CAPS : 4 325 m² de renaturation inclus dans le projet de réalisation du tronçon de la Vélomaritime entre Wimereux et Ambleteuse. **800 000 visiteurs pour la seconde édition du « Deux-Caps Photos Festival ».**

FONDS BIODIVERSITÉ INVESTISSEMENT : 34 opérations soutenues pour 373 868 € d'accompagnement départemental.

FRESQUE DU CLIMAT : 267 agents fresqués (en 3 mois).

PERSPECTIVES 2024

GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS :

MISE EN PLACE PROGRESSIVE DES SCHÉMAS D'ACCUEIL LOCAUX (Blanc-Nez, Baie de Wissant, Mont de Couple, Pointe de la Crèche, Gris-Nez).

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE DÉCOUVERTE SANS VOITURE (Vélomaritime, lancement du projet « Marguerite » de l'offre de découverte pédestre, cyclable et équestre).

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

ADOPTION DU PLAN DE TRANSITION DE DÉCARBONATION visant à diminuer les émissions de GES des activités du Département.

ADOPTION DE LA DÉLIBÉRATION « ADAPTATION ET RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE-VOLET PAYSAGER » avec création d'un nouveau fonds d'intervention. La délibération prévoit la possibilité de mobiliser la procédure d'aménagement foncier en faveur de la résilience face au changement climatique.

BIODIVERSITÉ :

« RECRÉATION 62 », UNE EXPÉRIMENTATION VISANT À INTÉGRER LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ, DE L'EAU ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COLLÈGES ET BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX : lancement de diagnostics, d'actions de sensibilisation, d'aménagement favorisant la flore, la faune et le bien-être des collégiens tout en s'adaptant aux enjeux climatiques.

CRÉATION DU « JEU DU 62 », outil ludique améliorant la connaissance du grand public sur les pollinisateurs.

EN 2023, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

EXPÉRIMENTATION D'UN FORMAT DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DU CLIMAT ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR AUPRÈS DES AGENTS DE LA MDS DU CALAISIS : 108 agents ont ainsi été sensibilisés par la direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement (DDAE) et un ambassadeur développement durable du Centre Ressource du Développement Durable (CERDD).

BIODIVERSITÉ :

DES TOURS À HIRONDELLES : les hirondelles sont des oiseaux protégés ce qui interdit toute destruction des individus, nids, œufs ou toute perturbation. Leur population a chuté de 41 % depuis une vingtaine d'années.

Pour conjuguer propreté de bâtiments, tranquillité et expansion des colonies d'hirondelles, des tours sont financées par le Département dans le cadre du Fonds biodiversité Investissement. La première tour a été installée en 2019 à la demande de la commune de Saint-Rémy-au-Bois par l'association d'insertion EUREKA. Depuis, la tour à hirondelle essaime dans le Pas-de-Calais : à Attin, Eclimeux, Guémappe ...



POURSUITE DU SCHÉMA DURABLE DE LA ROUTE :

- **DES BASSINS ET DÉLAISSÉS ROUTIERS RÉAMÉNAGÉS EN SITES « VITRINE » EXEMPLAIRES** : les travaux de renaturation (éco-pâturage, plantation d'arbres et fruitiers locaux, installation de nichoirs, de gîtes à insectes et rapaces, création de mares ...) favorisent la biodiversité et simplifient la gestion de ces terrains. Ils permettent également aux équipes des CER d'acquérir de nouvelles compétences techniques et d'organisation de chantier autre que routières, les sensibilisent à l'écologie, à la biodiversité et au potentiel des délaissés de notre patrimoine routier.
- **« ROAD TRIP sur L'ARTOIS ET LE LENSOIS » : DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION DES AGENTS DES CER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ** : les agents du Département ont parcouru les bassins et certains tronçons de RD à la découverte d'une faune et d'une flore insoupçonnées, le tout ponctué par des ateliers et des présentations en salles pour des temps de sensibilisation afin de développer une culture commune sur les enjeux routes et biodiversité.



Divers experts du CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) et du CBNBL (Conservatoire Botanique National de Bailleul) sont venus présenter leur diagnostic aux équipes.





Concernant les **BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX**, au-delà de la nécessaire rationalisation du budget de fonctionnement, les enjeux de maîtrise dépassent le point de vue purement financier. L'enjeu environnemental (la réduction de l'empreinte carbone) et l'enjeu sociétal (l'adoption de comportements vertueux) sont tout aussi importants.



Favoriser la mobilité écoresponsable et développer une **FLOTTE DE VÉHICULES** moins polluants constituent des axes prioritaires pour le Département. Différentes actions sont menées pour promouvoir les déplacements avec les véhicules à faibles émissions en gaz à effet de serre. Parmi ces actions, le Département s'efforce de développer un mix énergétique dans sa flotte.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2023

BÂTIMENTS :

50 % de l'électricité garantie EnR. (énergie renouvelable)

3 % de biogaz alimentant les collègues et des bâtiments.

40 rapports de consommations d'énergie par an.

2 500 m² de panneaux photovoltaïques au total.

5 bâtiments et 11 collègues raccordés au réseau de chaleur urbain (énergies renouvelables et récupération).

VÉHICULES :

56 véhicules électriques et 19 hybrides.

84 % des km effectués par des véhicules de norme euro 5 et + par rapport aux km de l'ensemble de la flotte (76 % en 2021).

Renouvellement de 5 véhicules à très faible émission.

EN 2023, UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE ...

POURSUITE DE LA TRANSITION VERS UN PARC À FAIBLE ÉMISSION D'ÉNERGIE (conformément aux lois LOM (loi d'orientation des mobilités) et Climat Résilience).

ACTIONS PHARES 2023 :

BÂTIMENTS :

CONVENTION DE FINANCEMENT FEDER-REACT EU POUR L'INSTALLATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION POUR L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT ET LES BÂTIMENTS DES SERVICES À ARRAS : dans la déclinaison opérationnelle du pacte des solidarités territoriales, et pour répondre aux enjeux et objectifs fixés en termes de transition et de sobriété énergétique, la mise en place de moyens de production d'énergies renouvelables constitue un champ d'intervention privilégié. Une attention particulière est notamment accordée sur la mise en place de projets solaires photovoltaïques selon un schéma d'autoconsommation collective s'inscrivant dans le contexte régional porteur de tels projets entrant dans la dynamique de la Troisième Révolution Industrielle (TRI).

Ainsi, le Département, appliquant l'évolution législative autorisant l'intégration de l'ensemble des producteurs et consommateurs d'électricité, a inscrit un plan ambitieux de déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments du siège à Arras. La Région Hauts-de-France considère ce projet innovant et démonstrateur car il s'agit du premier projet de type « autoconsommation collective » financé par l'Europe dans la Région.

(Coût total du projet : 807 488 €, subvention, à hauteur de 30 %, de 205 008 € dans le cadre du FEDER REACT EU. Participation de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) pour un montant de 320 000 €).

EXPÉRIMENTATION D'ESPACES PARTAGÉS dans le cadre de la sobriété énergétique et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Menée au sein de deux directions, elle fera l'objet d'une évaluation permettant sa généralisation.



PERSPECTIVES 2024

DES TRAVAUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU COLLÈGE ALBERT CAMUS À OUTREAU : le projet, travaillé avec l'association ADOPTA, comprendra la désimperméabilisation partielle de la cour avec travaux de déconnexion des eaux pluviales ainsi que la création d'un îlot de fraîcheur avec la plantation d'arbres de haut-jet. Opération estimée à 199 200 € TTC, subventionnée par l'Agence de l'Eau dans le cadre de son Plan Concerté pour l'Eau (PCE).

RELANCE DU PROJET DE MODERNISATION DE LA GESTION DU PARC :

Dans l'objectif d'améliorer l'analyse du parc, les choix de renouvellement ainsi que l'entretien des véhicules, une installation de boîtiers télématiques dans les véhicules est prévue.

La mise en place d'une solution d'autopartage pour la réservation des véhicules et l'utilisation en général permettra de diminuer la taille du parc, limiter les remboursements de frais kilométriques, réduire le nombre de km parcourus, optimiser la rotation des véhicules et faciliter l'électrification de la flotte.

Le projet sera présenté en Comité Social Territorial (CST) fin 2024 pour un démarrage en 2025 concernant une centaine de véhicules sur le siège (véhicules du pool du garage et agents du siège dans chaque pôle affectataire d'un véhicule). La solution sera ensuite étendue à l'ensemble du siège en 2026 puis aux territoires.

6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services (économie de la fonctionnalité (consommation papier...), politique d'achats, réduction des déchets ...)

Favoriser une consommation basée sur les principes de l'économie circulaire et améliorer les comportements internes : à l'opposé d'une économie linéaire basée sur le « tout » jetable, l'économie circulaire vise à prendre en compte le cycle de vie d'un produit en privilégiant la préservation des ressources, le recours à des produits locaux, durables, réutilisables et recyclables. Le Département intègre ce modèle économique dans son fonctionnement. Il mobilise également les agents pour un changement de comportement au quotidien, dans les domaines de la dématérialisation, des déchets, de la commande publique ...



CHIFFRES CLÉS 2023

RESSOURCES HUMAINES :

Télétravail de droit commun : 2 270 agents (soit 30,73 % des agents - 18 % d'hommes et 82 % de femmes).

Forfait Mobilités Durables : 198 agents bénéficiaires.

Apprentis et stagiaires : 100 apprentis - 335 stagiaires.

Situation de handicap : 25 travailleurs recrutés dont 10 apprentis et 2 jeunes en service civique.

Service civique : 12 jeunes (durée de 8 mois).

Formations collectives réalisées : 58 672 heures (7 % en distanciel). Concernant les formations « lutte contre les stéréotypes » : 122 agents formés et « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » : 175 agents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

56 tonnes de papier consommé (hors imprimerie) (augmentation de 1 tonne soit 1,78 % par rapport à 2022).

27 % de produits « verts » (fournitures de bureau) commandés (24,82 % en 2022).

1 110 tonnes de déchets dangereux déclarés via TrackDéchets.

Restaurant administratif :

51,70 % de produits locaux, bio et de qualité consommés.

62 % de produits durables (viandes et produits de la pêche).

Gaspillage alimentaire : 38,2 g par convive par jour de déchets alimentaires (42,5 g en 2022).

ACTIONS PHARES 2023 :

RESSOURCES HUMAINES :

POURSUITE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES : Formation des chargés de recrutement par le CORIF (association spécialiste de l'égalité professionnelle) afin d'intégrer les sujets de l'égalité professionnelle et de la mixité dans les pratiques de recrutement, Co-construction du 2^{ème} plan cadre de lutte contre les violences faites aux femmes (avec la Préfecture, le Ministère de la Justice, la CAF et l'ARS), Organisation d'un séminaire « Penser l'égalité filles-garçons dans les espaces éducatifs » à destination des 86 collèges ayant répondu à l'appel à manifestation départemental, actions de lutte contre les stéréotypes (publication d'une autoformation Doceo, formations des agents à l'interne) ...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

AU RESTAURANT ADMINISTRATIF : Poursuite des actions de sensibilisation de l'équipe et des convives en matière de gaspillage alimentaire, Mise en place d'actions pour réduire le gaspillage d'eau potable, Participation à la semaine de réduction des déchets (18 au 26 novembre 2023) ...

FORMATIONS : Obtention de l'agrément ministériel pour la délivrance des formations PSC1 (prévention secours civiques 1^{er} niveau), Mise en œuvre par nos formateurs internes des formations relatives aux premiers soins en secours mental (PSSM) : 34 agents formés en 2023.



RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

F3 - F4

EN 2023, UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE ...

NOUVEAU SPEED DATING SERVICE CIVIQUE : comme l'an dernier, la mission jeunesse et citoyenneté en partenariat avec l'État a proposé aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) de participer à un speed dating de recrutement de volontaires. Celui-ci a eu lieu en octobre dans l'Espace de la Faïencerie à Boulogne-sur-Mer. De nombreux partenaires ont proposé des missions dans les domaines variés : sport, culture, solidarité, numérique, intergénérationnel, environnement et communication ...



ENGAGEMENT HANDICAP : PLUSIEURS ACTIONS ORGANISÉES PAR DES DIRECTIONS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT HANDICAP :

réalisation d'une exposition autour du handicap dans les couloirs de la MDIID (proposée aux collèges pour 2024). Elle aborde les droits fondamentaux des personnes handicapées sous forme de bande dessinée avec le personnage de Titeuf (déclaration universelle des droits de l'Homme 1948) et présente le handicap au travers de la culture : bande dessinée, littérature, sport, cinéma ...

À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des travailleurs en situation de handicap, le Département a participé au jeu « Handipoursuite » permettant de sensibiliser sur le handicap et au challenge Handi'Hauts'Lympics.

Des formations à la méthode FALC « facile à lire et à comprendre » visant à simplifier et rendre accessibles des documents pour favoriser l'autonomie des personnes ayant des difficultés de compréhension ont également été dispensées ...

PERSPECTIVES 2024

MISE EN ŒUVRE DU 2^{ÈME} PLAN PLURIANNUEL EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE.

DÉPLOIEMENT DES FORMATIONS LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.

MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE PLURIANNUELLE DE FORMATION pour développer/diffuser une culture commune départementale et faire de la formation un levier de modernisation du Département et d'engagement des agents au service des citoyens.

SENSIBILISATION DES AGENTS À L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUEMENT RESPONSABLE prévu en mars 2024 lors du DIGITAL CLEANUP DAY.

SECONDE MAIN EN INTERNE (RÉEMPLOI) SUR TOUT TYPE DE BESOIN SYSTÉMATIQUEMENT FAVORISÉ.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS PILOTÉS PLUS GLOBALEMENT.

LANCEMENT DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER).

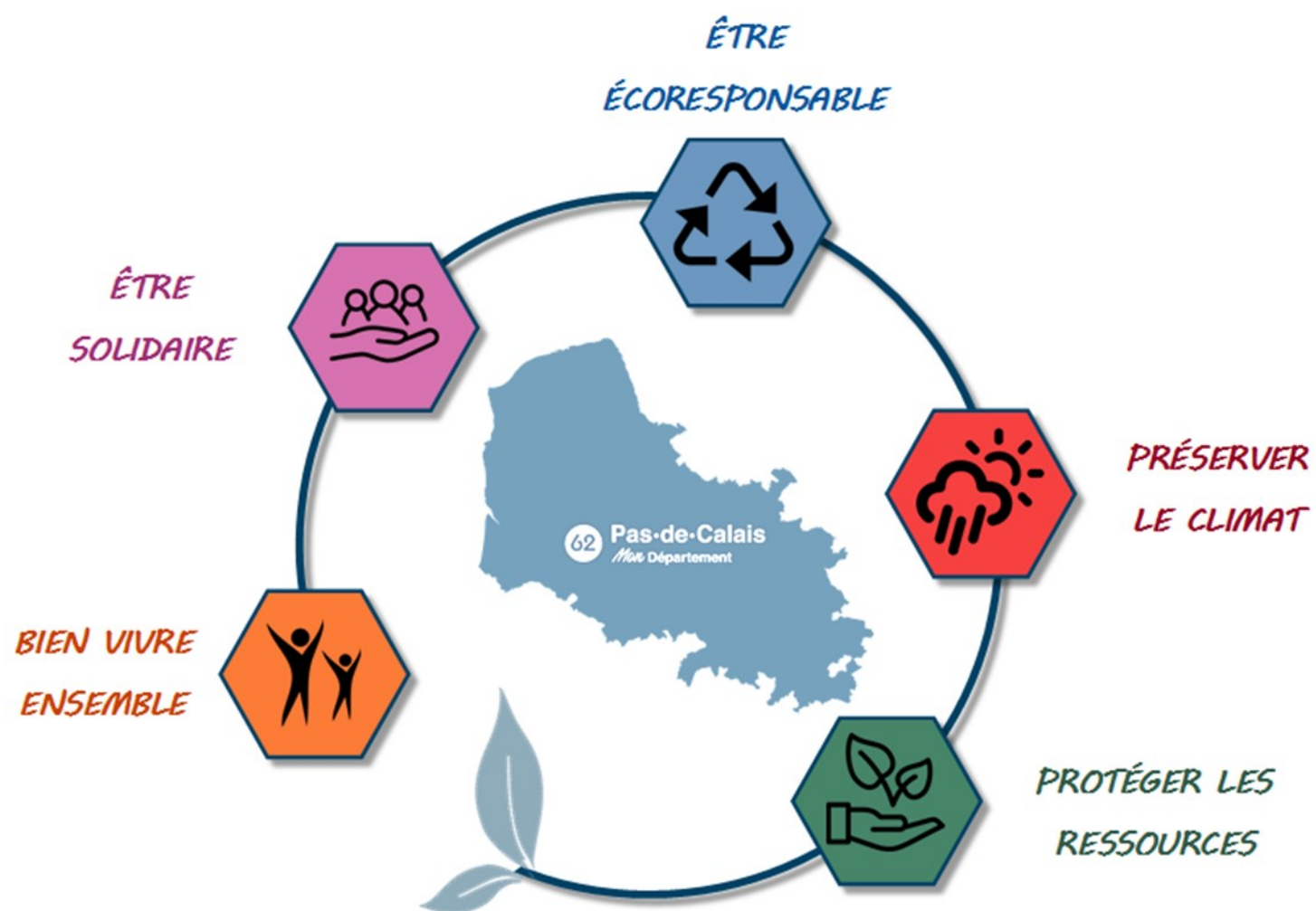
Ce 13^{ème} rapport sur la situation du Département en matière de développement durable présente les réalisations et les actions par lesquelles le Conseil départemental du Pas-de-Calais a répondu en 2023 face aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

Il intègre les différentes facettes du développement durable dans son action. Les politiques et leur déclinaison, qu'elles relèvent de la solidarité, de l'aménagement ou du développement du territoire, s'inscrivent dans les trois piliers fondamentaux du développement durable : efficacité économique, équité sociale et qualité environnementale. Au côté de ses partenaires et grâce à l'implication du personnel départemental, de nombreuses actions et innovations menées par la collectivité tentent de concilier ces trois objectifs.

Témoignant de l'engagement du Département, ce rapport présente une sélection de réalisations particulièrement illustratives de l'année 2023, mêlant grandes démarches structurantes et actions moins visibles mais néanmoins remarquables de notre collectivité. L'année 2023 a notamment été marquée par :

- **Plusieurs temps forts organisés pour faire évoluer les comportements** : des échanges divers sur l'alimentation durable et le gaspillage alimentaire, la mise en œuvre de séjours « colos apprenantes », des actions de sensibilisation à l'écologie pour les équipes des CER, ou au climat auprès d'agents de MDS, la sensibilisation des agents sur les enjeux climatiques et énergétiques au travers de la Fresque du climat, la mise en place d'une démarche « jeunesse et environnement », les formations « Club inclusif » ...
- **Le lancement de nouvelles politiques et démarches** : le schéma départemental de l'enfance et de la famille, celui de l'inclusion, de l'autonomie et l'agenda 22 « engagement handicap », l'adoption du Plan Collège, la signature du pacte d'engagement de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM), la signature du plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts de France, le lancement du nouvel appel à projet pour soutenir la filière halieutique, la validation du dossier de candidature au renouvellement du label Grand site de France Les Deux-Caps, le Défi Biodiv'62 et la création de fonds d'intervention spécifiques ...
- **De nombreuses actions développées dans tous les domaines des compétences départementales** : la réalisation du Bilan des émissions de Gaz à effet de Serre (BEGES), le financement FEDER-REACT EU pour l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation, l'intégration de la route à son environnement via le schéma durable de la route ...
- **La poursuite de chantiers et politiques développées avec nos partenaires** : l'accompagnement des acteurs de l'ESS à l'amélioration continue de leurs pratiques, le dispositif AIDES d'Occasion TECHniques, la politique dédiée au développement des sports de nature, le soutien à des projets concrets dans le cadre de la nouvelle contractualisation, des actions culturelles et pédagogiques innovantes, l'accompagnement d'Ingénierie 62 sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux et l'aménagement des espaces publics, les sensibilisations en matière d'égalité femme-homme, de handicap ...

Le rôle d'acteur essentiel dans la transition environnementale, énergétique et sociale du Département a été renforcé par la mise en œuvre des 3 pactes votés en 2022. Les déclinaisons opérationnelles des défis et ambitions posés dans ces 3 pactes permettent ainsi d'accélérer les démarches transversales.



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Service préservation des ressources et du climat

RAPPORT N°2

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 JANVIER 2025

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2023 DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a rendu obligatoire pour le Conseil départemental la présentation, préalablement au débat d'orientations budgétaires, d'un **rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (RDD)**.

Selon le législateur, ce rapport informatif peut être considéré comme un outil d'aide à la décision pour, le cas échéant, réorienter les politiques menées en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable.

Le décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011 est venu préciser le contenu de ce rapport en le structurant autour des 5 finalités du développement durable : Bien vivre ensemble - Être solidaire et proche de tous - Entreprendre responsable - Préserver le climat et améliorer la qualité de l'air - Préserver la biodiversité et les ressources.

Ce treizième rapport sur le développement durable, a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles départementaux, via leurs référents en la matière. Il présente par Commission thématiques, les actions significatives conduites ou soutenues en 2023, que ce soit dans les compétences partagées au service des territoires (politiques publiques, orientations et programmes) et dans ses compétences propres (bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes).

Témoignant de l'engagement du Département, ce rapport présente une sélection des réalisations particulièrement illustratives de l'année 2023 dont :

- **Plusieurs temps forts organisés pour faire évoluer les comportements** : des échanges divers sur l'alimentation durable et le gaspillage alimentaire, la mise en œuvre de séjours « colos apprenantes », des actions de sensibilisation à l'écologie pour les équipes des CER, ou au climat auprès d'agents de MDS, la sensibilisation des agents sur les enjeux climatiques et énergétiques au travers de la Fresque

du climat, la mise en place d'une démarche « jeunesse et environnement », les formations « Club inclusif » ...

- **Le lancement de nouvelles politiques et démarches** : le schéma départemental de l'enfance et de la famille, celui de l'inclusion, de l'autonomie et l'agenda 22 « engagement handicap », l'adoption du Plan Collège, la signature du pacte d'engagement de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité, le Défi Biodiv'62 et la création de fonds d'intervention spécifiques, la signature du plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts de France, le lancement du nouvel appel à projet pour soutenir la filière halieutique, la validation du dossier de candidature au renouvellement du label Grand site de France Les Deux-Caps ...
- **De nombreuses actions développées dans tous les domaines des compétences départementales** : la réalisation du Bilan des émissions de Gaz à effet de Serre, le financement FEDER-REACT EU pour l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation, l'intégration de la route à son environnement ...
- **La poursuite de chantiers et politiques développées avec nos partenaires** : l'accompagnement des acteurs de l'ESS à l'amélioration continue de leurs pratiques, le dispositif AIDes d'Occasion TECHniques, la politique dédiée au développement des sports de nature, le soutien à des projets concrets dans le cadre de la nouvelle contractualisation, des actions culturelles et pédagogiques innovantes, l'accompagnement d'Ingénierie 62 sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux et l'aménagement des espaces publics, les sensibilisations en matière d'égalité femme-homme, de handicap ...

Le rôle d'acteur essentiel dans la transition environnementale, énergétique et sociale du Département a été renforcé par la mise en œuvre des 3 pactes votés en 2022. Les déclinaisons opérationnelles des défis et ambitions posés dans ces 3 pactes permettent ainsi d'accélérer les démarches transversales.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de me donner acte de la présentation de ce rapport sur la situation du Département en matière de développement durable, au titre de l'année 2023, conformément aux articles L.3311-2 et D.3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et au document joint.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 25/11/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY